

Quelques commentaires de déi Lénk Diddeleng au sujet de la réunion du conseil communal du 13 novembre 2020

Plan de gestion 2021 des forêts de la commune

Jos Thill, conseiller communal déi Lénk constate qu'il faut être vraiment de mauvaise foi pour nier encore le fait que le changement climatique ne frappe pas seulement des pays éloignés, principalement de l'hémisphère Sud, mais est bel et bien arrivé au Luxembourg. En effet, la visite que la Commission de l'environnement de Dudelange avait faite de la forêt "Gehaansbiërg" fin octobre a permis de constater que les trois derniers étés, très secs et chauds, ont gravement endommagé les chênes, hêtres, sapins, et autres arbres de nos forêts.

Jos Thill exprime son regret qu'au niveau national notre Gouvernement n'a pas encore élaboré de plan pour adapter les forêts luxembourgeoises au changement climatique de plus en plus visible, ni un plan national pour lutter contre les incendies de forêt. Il a demandé aux responsables de la commune de Dudelange de réaliser rapidement et à titre préventif un plan "protection anti-catastrophe" pour le cas d'un éventuel incendie dans les forêts communales.

Acquisition de cinq maisons unifamiliales "Op Lenkeschléi" en vue de l'aménagement de logements sociaux

déi Lénk approuve pleinement cette acquisition ; à notre avis la commune devrait être encore beaucoup plus active en ce qui concerne la réalisation d'actions pour permettre aux habitants qui ont des revenus moins élevés l'accès à un logement un prix abordable.

Renouvellement de la toiture et de la façade de la maison (salles de réunion pour associations) du 102, rue de l'Hôpital

déi Lénk demande à la majorité LSAP de mener une politique beaucoup plus dynamique en vue d'atteindre l'autosuffisance énergétique de notre commune, notamment en promouvant des installations photovoltaïques chaque fois que cela est possible. Cette demande vaut aussi bien pour l'acquisition des cinq maisons unifamiliales (cf. ci-dessus) que pour le renouvellement de la toiture du bâtiment situé au 102, rue de l'Hôpital; ce bâtiment appartient déjà à la commune.

Le bourgmestre a promis de faire examiner par les services de la commune s'il est techniquement possible d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture renouvelée.

Approbation de l'organisation scolaire définitive 2020-21 de l'école régionale de musique

Approbation de l'organisation scolaire définitive 2020-21 de l'enseignement fondamental

Les projets d'organisation en question ont été adoptés unanimement. Comme les autres partis, déi Lénk a tenu à exprimer ses remerciements à l'ensemble des personnes concernées (enseignant(e)s, administration, personnel de nettoyage etc.) pour les efforts faits pour maintenir un enseignement de qualité malgré la pandémie Covid-19.

Jos Thill, conseiller communal déi Lénk